

Inspection des bateaux à vapeur.—Le service d'inspection des bateaux à vapeur, qui dépend du ministère de la Marine et des Pêcheries, est dirigé par une commission possédant un personnel d'inspecteurs dans les principaux ports océaniques et intérieurs. Cette commission détermine les conditions de navigabilité requise des bâtiments et leur délivre un certificat; elle est également chargée de s'assurer de la compétence des mécaniciens de ces navires.

Le tableau suivant fait connaître le nombre et le tonnage des bateaux à vapeur inspectés pendant l'exercice terminé le 31 mars 1928.

62.—Inspection des bateaux à vapeur pendant l'exercice terminé le 31 mars 1928.

Divisions.	Nombre de navires inspectés.				Nombre de navires non inspectés.	
	Navires enregistrés ou possédés au Canada.		Navires enregistrés ou possédés ailleurs.			
	Nom-bre.	Tonnage.	Nom-bre.	Tonnage.	Nom-bre.	Tonnage.
Halifax.....	161	165,935	16	32,068	9	2,413
Saint-John.....	69	24,555	3	7,934	28	14,970
Québec.....	56	39,302	—	—	10	2,693
Sorel.....	104	44,034	—	—	16	4,485
Montréal.....	210	205,789	2	12,061	57	99,988
Kingston.....	85	78,479	1	25	8	2,155
Toronto.....	186	177,271	37	36,344	15	3,715
Midland.....	101	143,356	6	131	23	1,471
Collingwood.....	105	42,893	2	4,077	14	1,398
Port-Arthur.....	97	90,255	—	—	71	3,165
Vancouver.....	270	169,019	9	59,010	86	15,497
Victoria.....	77	54,789	19	118,480	16	24,098
Total.....	1,521	1,235,677	95	270,130	353	176,048

Divisions.	Nombre de navires sujets à inspection en service.		Nombre de navires ajoutés à la flotte canadienne.		Nombre de navires perdus ou détruits.	
	Nom-bre.	Tonnage.	Nom-bre.	Tonnage.	Nom-bre.	Tonnage.
	Halifax.....	186	200,416	8	1,499	5
Saint-John.....	100	47,459	—	—	—	—
Québec.....	66	41,995	1	6,327	—	—
Sorel.....	120	48,519	3	1,045	6	1,374
Montréal.....	269	317,838	3	6,879	5	2,546
Kingston.....	94	80,659	2	3,534	2	74
Toronto.....	238	217,330	7	13,099	5	307
Midland.....	130	144,958	6	12,029	5	2,272
Collingwood.....	121	48,368	1	1,981	7	790
Port-Arthur.....	168	93,420	6	103	5	530
Vancouver.....	365	243,526	7	1,671	4	570
Victoria.....	112	197,367	1	20	—	—
Total.....	1,969	1,681,855	45	48,187	44	9,691

Les honoraires perçus au cours de l'année au titre de ces inspections se sont élevés à \$123,545 et les droits d'examen payés par les mécaniciens à \$1,827 ce qui forme un total de \$125,372 encaissé par les inspecteurs.

Matelots embarqués et débarqués.—Le tableau 63 donne pour chaque année, de 1908 à 1927, le nombre des matelots pris à bord et de ceux congédiés aux ports canadiens sous les dispositions de la loi de la Marine marchande du Canada (S.R. 1927, ch. 186).